

Comprendre, relier, renforcer l'accès à l'information culturelle : une rencontre autour des "bureaux culturels"

Synthèse du workshop

Ferme des Tilleuls, Renens

1^{er} septembre 2025, 13h30-17h00

Cadre du workshop

Les connaissances et compétences sur l'écosystème culturel sont très riches en Romandie. Elles sont réparties entre les bureaux culturels, les faitières et autres structures de soutien, et également au sein des différents services culturels des villes et des cantons. Dans le cadre de la stratégie "Vers un espace culturel latin"¹, mise en œuvre par la Conférence des chef·fe·s de service et délégué·e·s à la culture (CDAC), il a pourtant été constaté qu'il y avait, chez les acteur·ice·s culturel·le·s, une conscience insuffisante des caractéristiques de leur statut et de leurs droits. C'est pourquoi l'un des objectifs de la stratégie est le renforcement et l'accès aux informations et aux connaissances à différents niveaux (tel que décrit dans l'axe 3 de la stratégie).

Pour entrer dans le vif du sujet, la CDAC a tout d'abord approché des plateformes ou bureaux culturels, avec comme hypothèse qu'ils sont des portes d'entrée sur l'écosystème culturel d'un territoire donné. En effet, dans la plupart des cantons, il existe de telles structures dont le cœur du travail est le soutien et le conseil aux acteur·ice·s culturel·le·s, tous domaines confondus, à travers différents formats : accompagnement thématique et personnalisé, permanence, mise à disposition de documents modèles, organisation de cours, guichet, relai et informations vers différentes offres existantes, etc. Parallèlement, d'autres organisations telles que les faitières et associations professionnelles prodiguent elles aussi des conseils, proposent des permanences, certaines en collaboration avec les bureaux culturels. Avec ce workshop, la CDAC a souhaité créer un espace de dialogue en réunissant différentes organisations qui jouent un rôle clé par rapport à l'accès à l'information culturelle. 38 personnes issues des faitières et associations professionnelles, des bureaux culturels, des villes, des cantons et de la formation se sont réunies à cet effet.²

Le workshop a débuté par la présentation de 5 bureaux culturels actifs dans différents territoires romands : Association BURO (FR), le Bureau des Compagnies (GE), Culture Valais, fOrum culture (BE/JU) et Plateforme Culture NE. Tour à tour, les responsables des bureaux ont présenté leur structure en mettant l'accent sur les prestations liées à l'accès à l'information. Ces premières présentations ont permis de situer le périmètre d'action de chacun des bureaux et de faire un premier constat : les entités sont extrêmement différentes les unes des autres, que ce soit en termes de gouvernance et de ressources, de missions ou de prestations.³

Puis, les participant·e·s se sont divisé·e·s par groupes et ont tourné dans 3 ateliers différents animés par des représentant·e·s des bureaux, avant de se réunir à nouveau pour une restitution commune.

¹ Lien utile sur les activités de la CDAC, ainsi que Stratégie "Vers un espace culturel latin" sur : www.ciip.ch/culture

² La liste des participant·e·s se trouve en annexe de ce document.

³ La présentation PPT se trouve en annexe de ce document.

Retour sur les ateliers

Atelier A – Quels sont les besoins des acteur·ice·s culturel·le·s en termes d'information ?

Cet atelier propose un temps d'échange pour identifier les besoins en information des acteur·ice·s culturel·le·s et les questions récurrentes adressées aux structures de soutien (bureaux, faïtières, collectivités publiques). Il vise également à mettre en lumière les obstacles rencontrés pour comprendre le fonctionnement de l'écosystème culturel, s'y repérer efficacement, accéder aux bons interlocuteur·ice·s et à des ressources fiables.

☞ Animation de Lionel Gafner (fOrum culture)

Lors de leurs présentations, les bureaux ont exposé les difficultés récurrentes rencontrées par les acteur·rice·s culturel·le·s. Ces problématiques ont fait écho aux témoignages des participant·e·s de l'atelier, révélant une convergence forte entre les réalités du terrain remontées par les faïtières et les observations formulées par les bureaux. Il s'agit prioritairement des **compétences administratives**, de l'**accès au chômage** et des questions liées aux **statuts juridiques** (notamment les enjeux autour du salariat et de l'intermittence). Dans ce contexte, l'accompagnement apparaît comme un point central : il ne suffit pas de mettre à disposition des informations, mais il est essentiel de disposer de ressources capables de soutenir concrètement les acteur·rice·s culturel·le·s dans leurs diverses démarches.

Par ailleurs, le besoin d'une **cartographie des prestations existantes** au sein des structures romandes est exprimé. Un tel outil permettrait de faciliter la compréhension de l'écosystème culturel romand, d'identifier les structures actives et d'optimiser les ressources (pour éviter par exemple de créer des formations ponctuelles similaires). Cette cartographie devrait notamment préciser les rôles respectifs des bureaux, associations professionnelles, faïtières, syndicats et collectivités publiques, tout en mettant en lumière les spécificités territoriales. Dans ce cadre, le rôle du bureau culturel est envisagé comme celui d'un point de contact de proximité, accessible à toutes et tous sur un territoire donné. Contrairement aux faïtières, il n'a pas de vocation politique, mais vise avant tout à orienter, informer et accompagner les acteur·rice·s culturel·le·s de manière concrète et pragmatique.

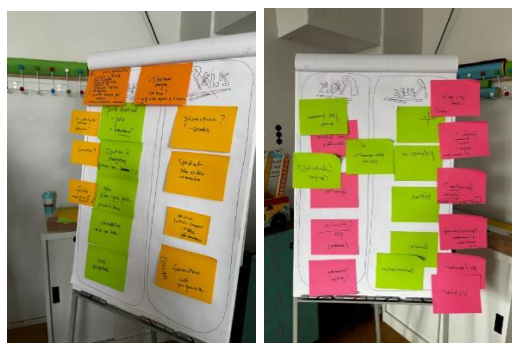
Un point d'attention concerne les **formations professionnalisantes** : comment les valoriser ou en assurer la portée si, faute de financements, les compétences acquises ne peuvent pas être mises en pratique dans des postes adaptés ou correctement rémunérés ?

Lors de cet atelier, la question de la **mutualisation** a également été abordée. Si certains besoins apparaissent similaires d'un territoire à l'autre, les réponses apportées ainsi que les personnes ou institutions ressources varient fortement selon les contextes locaux. Une bonne connaissance des systèmes et des spécificités cantonales ou régionales est donc essentielle. Dans cette perspective, une mutualisation généralisée ou une coordination centralisée ne semble pas idéale : une certaine souplesse reste nécessaire. Néanmoins, l'idée de renforcer les synergies en créant un **pool d'expert·e·s romand·e·s** a émergé, bien que son cadre reste à définir. Une piste à suivre.

Atelier B – Quel est le rôle des bureaux culturels ?

Dans un paysage culturel aussi riche que complexe, les rôles et les champs d'action des différentes organisations ne sont pas toujours clairement identifiables. En prenant les bureaux culturels comme point de départ, cet atelier propose une réflexion sur leur positionnement en tant que premier contact pour les acteur·ice·s culturel·le·s d'un territoire, en dialogue avec les autres structures existantes, notamment les faitières et associations professionnelles. L'objectif est de mieux se connaître, de mettre en évidence les complémentarités entre les différentes organisations, et de dépasser certaines idées préconçues.

✍ Animation de Sarah Mi-Song Bürer (Culture Valais)



Avec l'aide d'un tableau à double entrée intitulé « Rôle / Rôle des bureaux ? », Les participant·e·s ont été invité·e·s à questionner et comparer les missions des bureaux culturels avec celles de leurs propres structures. Ont notamment été mis en évidence l'ancrage local, le degré de connaissance (généraliste versus spécialiste) ainsi que la dimension politique.

Deux fonctions clés des bureaux culturels sont indéniablement **l'information et la mise en réseau** : le bureau est perçu comme un **centre généraliste** qui fait office de **pivot** et a les compétences de comprendre les besoins et renvoyer les artistes et acteur·ice·s culturel·le·s vers les ressources ou interlocuteur·ice·s appropriés. Il facilite, il oriente et, de fait, met en réseau. Par cette mission, il est un fin observateur des réalités du terrain et peut identifier et faire remonter les besoins, notamment aux collectivités publiques dans la mise en œuvre des politiques culturelles.

Il a été souligné que la force du bureau culturel réside dans son ancrage local et sa capacité à saisir les dynamiques spécifiques de chaque territoire. La présence de tels espaces, accessibles en présentiel, est jugée essentielle pour garantir cette proximité et cette compréhension du terrain. Ceci soulève naturellement la question de la centralisation : la création d'un bureau unique à l'échelle romande apparaît inadaptée étant donné qu'aucun acteur·rice ne peut prétendre à une connaissance globale et fine de l'ensemble du territoire romand.

Plus synthétiquement, voilà quelques avantages des bureaux culturels que les participant·e·s ont souligné :

- Vision globale et généraliste
- Approche transdisciplinaire
- Proximité du terrain & ancrage local
- Adhésion pas forcément obligatoire, large public cible
- Distance par rapport aux subventionneurs
- Neutralité
- Au cœur du terrain

Mettre en lumière les rôles des bureaux culturels a également permis aux différentes faitières et associations présentes de préciser leurs propres missions, ainsi que ce qui ne relève pas des bureaux culturels selon elles. Il a d'ailleurs été souligné que l'émergence des bureaux culturels a incité ces organisations à se repositionner et à réfléchir à leur rôle. Voici les points principaux :

- Le syndicalisme, le lobbying et l'ensemble du travail politique relèvent clairement des faitières et des syndicats.
- La formation doit être abordée avec prudence : Artos étant une référence, il faut éviter les doublons pour ne pas risquer une baisse de qualité ni une utilisation redondante des financements publics. En revanche, les collaborations dans ce domaine sont encouragées par les participant·e·s.
- La question du rôle des bureaux culturels en matière de promotion et de diffusion a également été soulevée. Pour les arts de la scène notamment, une confusion possible avec les missions de Corodis a été identifiée.

Atelier C – Renforcer les collaborations pour améliorer l'accès à l'information culturelle ?

Cet atelier invite les participant·e·s à réfléchir aux besoins, opportunités et formes possibles de collaboration pour améliorer l'accès à l'information et renforcer les liens entre les acteur·ice·s du secteur en Suisse romande. Il s'agit de mettre en lumière les initiatives existantes et d'explorer de nouvelles pistes de coopération entre bureaux culturels, faitières et associations professionnelles, et potentiellement les collectivités publiques.

☞ Animation de Pauline Steiner et Marc-Erwan Le Roux (Le Bureau des Compagnies)

Une collaboration pourrait s'articuler autour de la **création d'une cartographie romande et d'un recensement des activités existantes**. Cette cartographie pourrait prendre la forme d'un site internet, bien que ce type d'initiative rencontre ses limites, notamment en termes de contenu à intégrer, de délimitation territoriale et d'actualisation.

Il est évoqué la possibilité que les bureaux culturels puissent être mandatés pour ce recensement. Dans ce contexte, les collectivités publiques devraient également réfléchir à leurs rôles en matière de conseil et d'accompagnement.

Il ressort également de cet atelier qu'il est essentiel que les bureaux et plus largement les organisations actives en Romandie se retrouvent au moins une fois par an pour échanger, mutualiser certaines actions, et rester informés des préoccupations et projets propres de chacun. Les rapports humains restent un facteur clé. Des rencontres, à l'image du workshop du jour, pourraient être systématisées. Dans ce cadre, la possibilité de créer un **pool de spécialistes thématiques** (par exemple des expert·e·s en droit) à l'échelle romande est également évoquée.

Enfin, l'action menée en Suisse romande devrait s'inscrire dans une dynamique plus large, en s'articulant avec des initiatives à l'échelle nationale, telles que « Artists Take Action » ou le futur centre de compétences de l'OFC, qui sera mis en place par Suisseculture Sociale.

Discussion

Lors du temps d'échange avec la salle, plusieurs interventions ont permis d'enrichir la réflexion collective autour des bureaux culturels, de leur positionnement et des articulations possibles avec les autres acteurs du paysage culturel romand.

Présentation des faitières et des associations professionnelles

Les échanges ont souligné l'importance de **clarifier les rôles de chaque organisation** dans l'écosystème culturel romand. Dans cette perspective, il serait pertinent que les faitières et associations professionnelles puissent avoir à leur tour un **espace de présentation**. Une participation des organisations actives aux différents niveaux — local, cantonal et national — serait souhaitable, car un manque de connaissance mutuelle semble persister. Une meilleure articulation entre structures permettrait une complémentarité plus efficace, d'autant plus que les faitières et associations professionnelles sont relativement nombreuses.

Vers un cadre commun : cahier des charges & lexique pour les bureaux culturels

La proposition d'un « cahier des charges » minimal romand pour les bureaux culturels est évoquée. Celui-ci permettrait de définir un **socle de missions communes** tout en laissant place aux spécificités de chaque structure (prestations supplémentaires).

Projet de cartographie

Une cartographie des prestations des bureaux culturels, syndicats, faitières et organismes apparentés aurait l'avantage de mettre en évidence ce qui existe, de repérer ce qui échappe jusqu'ici aux dispositifs et d'identifier les manques, mais aussi d'avoir une indication sur la manière dont les prestations/offres sont articulées. Il est suggéré de s'appuyer sur les travaux existants par exemple, ceux de l'Observatoire romand de la culture et pourquoi pas envisager de collaborer avec lui pour mettre sur pied ce travail de recensement.

Espace commun

Les artistes expriment le besoin de lieux dédiés où se retrouver, s'informer, échanger et construire des réseaux. Même si des expériences montrent que des échanges peuvent avoir lieu lors de permanences, table ronde ou autres événements similaires organisés dans divers lieux culturels, il n'empêche qu'un lieu identifié semble davantage propice aux dynamiques d'écoute commune et d'échange de bonnes pratiques.

Place, rôle et financement des organisations

La montée en puissance des bureaux culturels, soutenus par les collectivités publiques, pourrait amener une redéfinition des rôles des faitières et associations professionnelles, certaines tâches pouvant être transmises à ces derniers. Ce repositionnement nécessite une autocritique constructive de toutes les parties dans une logique d'efficience. En effet, une meilleure connaissance mutuelle des rôles des bureaux, faitières, associations et syndicats renforcerait l'efficacité de chacun, sans empiéter sur les missions des autres. Dans ce contexte, il est souligné que ce travail de structuration et de renforcement ne doit pas être une manière pour les politiques publiques de faire des économies, mais bien un levier pour consolider l'écosystème culturel.

La culture comme un système global

Une inquiétude a été soulevée quant au risque que les bureaux culturels ne deviennent des instruments au service des collectivités publiques, plutôt que des ressources pour les acteur·rice·s culturel·le·s. En réponse, il a été souligné que seule une approche systémique — fondée sur l'échange entre les différents maillons du secteur culturel — permet d'élaborer des politiques adaptées. Le lien étroit avec le terrain, via des structures ancrées localement, est essentiel pour assurer la pertinence des orientations prises à l'échelle politique. Or les bureaux culturels peuvent précisément agir comme un espace de convergence.

L'enjeu est désormais de s'unir, de renforcer la professionnalisation des structures (bureaux culturels, faïtières...) et de consolider leur capacité d'action. Ce travail paraît nécessaire dans un contexte particulièrement tendu pour le secteur culturel, à un moment où il y a des craintes quant aux enveloppes budgétaires qui lui seront allouées.